

Communauté de Communes du SUD ARTOIS

5, Rue Neuve – BP 50002 – 62452 – BAPAUME CEDEX



Délibération 2013-214 du 02 décembre 2013

L'an deux mil treize, le deux décembre à dix neuf heures, le Conseil de la Communauté de Communes du Sud-Artois s'est réuni à l'Espace Culturel Isabelle de Hainaut de BAPAUME, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul DELEVOYE, Président, conformément à la convocation qui lui avait été faite et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'intercommunalité.

Etaient présents : Tous les Membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés :

Mmes M. LACMENT – Ch. LECTEZ -

MM. A. CHAUSSOY – J. MAHIEU – X. DUQUESNE – H. TABARY – Y. BONNERRE – M. BECQUES – E. REMY – Ph. GORGUET – G. CUVILLIER – J.M. PLESSIET – L. CORBEAU – A. DOBOEUF – B. CAILLE – S. NACRY – J. LAUDE – J.N. MENAGE – F. KOLASA – Y. LEDIEU – D. BASSEUX - X. POUILLAUE – B. HIEZ – G. TRANNIN – P. MACHUT – J.P. POUTRAIN – M. POUILLAUE – J. DESCAMPS – M. DELAUTRE – I. LESAGE – H. BASSEZ – G. RICAUX -

M. A. CHAUSSOY, absent et excusé, a été suppléé par M. B. DENNE,
M. H. TABARY, absent et excusé, a été suppléé par M. B. DOBOEUF,
M. A. DOBOEUF, absent et excusé, a été suppléé par M. J. WEEXSTEEN,
M. B. HIEZ, absent et excusé, a été suppléé par M. Ch. DESCAMPS,

M. F. KOLASA, absent et excusé, a donné pouvoir à M. J.M. LETELLIER

Objet : **DRAC Nord – Pas-de-Calais**
 Dispositif Artiste – Rencontre – Territoire (A.R.T.)
 Demande de subvention

La séance ouverte, Monsieur le Président évoque au Conseil de Communauté la compétence de la collectivité en matière de développement d'une politique culturelle communautaire.

Monsieur le Président expose ensuite au Conseil de Communauté la possibilité pour la collectivité de bénéficier d'un dispositif mis en place par la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Nord – Pas-de-Calais s'appuyant sur une résidence d'une durée de 4 mois pour un artiste, dans le cadre du programme « Résidence Mission d'Artiste ».

Monsieur le Président détaille l'accompagnement de la collectivité dans cette démarche et le soutien financier des services de l'Etat à hauteur de 15 000 € sur un budget de dépenses estimé à 24 000 €.

Monsieur le Président propose, au regard des actions menées par la collectivité, de solliciter des services de l'Etat le bénéfice de ce dispositif.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté décide à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- d'approuver la proposition de participation au dispositif « Artiste – Rencontre – Territoire » initié par les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nord – Pas-de-Calais,
- d'approuver la proposition de résidence d'artiste initiée dans le cadre de cette opération,
- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter auprès des services de l'Etat l'aide dans le cadre de ce dossier,
- de prévoir les crédits nécessaires dans le cadre des budgets de la collectivité.

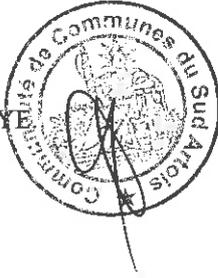
Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire par publication le 02 décembre 2013 et transmission en Préfecture le 02 décembre 2013.

Pour extrait conforme.

Certifié et rendu exécutoire par affichage
le 02 décembre 2013 et transmission
en Préfecture le 02 décembre 2013

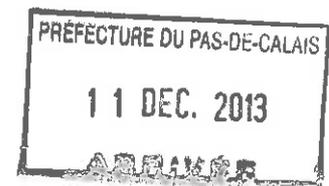
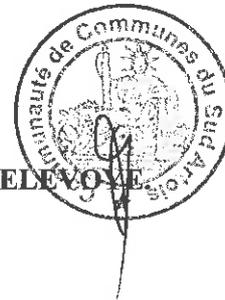
Le Président,

Jean-Paul DELEVOYE



Le Président,

Jean-Paul DELEVOYE



2013-214- 02/12/2013
DEL DRAC ART